

Affaire suivie par : Corinne LASNE

c.lasne@lernee.fr

02 43 05 46 35

Pôle Direction Générale-Service des assemblées

PJ : Liste des destinataires

Plan d'accès

Ernée, le 12 novembre 2024

CONVOCATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires,

J'ai le plaisir de vous convier au Conseil communautaire (CC8) de la Communauté de communes de l'Ernée qui se tiendra au siège de la collectivité le **mardi 26 novembre 2024 à 20h _ Salle de Conférence.**

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 22 octobre 2024

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Programme d'actions Economie Circulaire : approbation de la convention de partenariat avec les Communauté de communes du Bocage Mayennais et de Mayenne Communauté
- Réalisation d'animations scolaires sur la prévention des déchets en milieu scolaire : avenant de prolongation à la convention de partenariat les Communauté de communes du Bocage Mayennais et de Mayenne Communauté

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- ZA La Brimonnière à Ernée : cession de la parcelle BL 424 au profit de l'entreprise DPI
- Bellevue Multi activités à Saint Denis de Gastines : approbation des travaux de réhabilitation intérieur
- Elekto à Andouillé : approbation des travaux d'installation d'un poste de transformation HTA

TOURISME

- Coopération touristique Haute Mayenne : avenant 2024 à la convention de partenariat 2018-2020

FINANCES

- Effacement de dettes et admissions en non-valeur
- Dotation de Solidarité Communautaire 2024
- Attribution d'une aide à l'acquisition de mobilier de bibliothèque en faveur de la commune d'Ernée
- Budget 2024 : Décisions modificatives

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers communautaires, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président
de la Communauté de communes de l'Ernée,
Gilles LIGOT.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer ou infirmer votre présence auprès de Corinne LASNE. En cas d'empêchement, vous pouvez donner à un autre membre titulaire, parmi l'ensemble des Conseillers communautaires, pouvoir écrit de voter en votre nom (dans ce cas, rapprochez-vous de votre secrétaire de mairie qui nous le transmettra).